

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES**

**PRÉSENTÉ AU  
CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**PAR LE VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION  
ET AUX RESSOURCES HUMAINES**

**CGV-180609**

## RECOMMANDATIONS OU NOMINATIONS PRÉSENTÉES AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AU CONSEIL DES GOUVERNEURS POUR RATIFICATION

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au CEX et au CGV aux fins de ratification :

**Aucune recommandation n'est présentée pour ratification par le CEX et le CGV.**

## NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH (Pour information au CEX et au CGV)

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH :

### CAMPUS DE MONCTON (UMCM)

1. Le professeur **Paul CURTIS** (Département d'anglais) a été nommé directeur de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
2. Le professeur **David DÉCARIE** (Département d'études françaises) a été nommé directeur de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université. Cette nomination est pour compléter la troisième année de son mandat régulier entamé le 1<sup>er</sup> juillet 2015, année pendant laquelle il a bénéficié d'une année sabbatique de type A.
3. La professeure **Lise DUBOIS** (Département de traduction et les langues) a été nommée directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021.
4. La professeure **Karine GAUVIN** (Département d'études françaises) a été nommée directrice adjointe de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2020, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
5. Le professeur **Éric HERVET** (Département d'informatique) a été nommé directeur de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

6. La professeure **Marie-Andrée PELLAND** (Département de sociologie et de criminologie) a été nommée directrice de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
7. La professeure **Marie-Noëlle RYAN** (Département de philosophie) a été nommée directrice de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
8. Le professeur **Guy VINCENT** (Département d'histoire et de géographie) a été nommé directeur de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
9. Le professeur **Andréï ZAHARIA** (Département d'art dramatique) a été nommé directeur de son Département pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.